

## Appel à candidatures Financement de thèse



### Lieux, pratiques et sociabilités du conte populaire arabe contemporain (XIXe-XXIe siècle)

Dans le cadre du programme ANR LiPoL « Littératures Populaires du Levant. Archiver, analyser et conter le *Roman de Baybars* au XXI siècle », un contrat doctoral est proposé sur le thème des lieux et des usages du conte populaire arabe contemporain (XIX-XXI siècle).

#### Description scientifique

##### Visée scientifique du contrat doctoral

Le programme LiPoL part d'un constat historique. Le conte a constitué une pratique culturelle populaire majeure dans le Levant arabophone (Syrie, Liban, Jordanie, espace israélo-palestinien, Irak, Egypte, voire Turquie) à l'époque contemporaine, mais depuis la deuxième moitié du vingtième siècle il a connu des transformations profondes sous l'influence de la standardisation linguistique du patrimoine de la culture populaire. Promue par le nationalisme arabe, cette tendance semble sur le reflux. Des mobilisations "par en-bas" de la culture populaire apparaissent dans la région, de manière disséminée. Le désir de revivifier le conte populaire, fondé sur une narration publique ou privée, mais théâtralisée, d'histoires parfois appuyées sur de longues trames épiques (telles les épopées de Baybars ou d'Antara), en particulier, est manifeste. Il a donné lieu à des entreprises de sauvegarde mais aussi à des efforts de réinvestissement de la narration du conte, et avec lui, des lieux et espaces traditionnellement investis par cette pratique.

Une demande d'information sur les évolutions historiques, les manières de faire et de dire, la géographie, l'architecture, la mise en scène, la topographie du conte ressort de ces efforts. Où se réunit-on pour écouter un conte, quand, et pourquoi ? Le café, lieu dédié traditionnel, est-il concurrencé par d'autres lieux ? Et lesquels ? Quelles sont les motivations sociales et culturelles de la préférence marquée pour certains lieux ? Quelles sont les caractéristiques architecturales et acoustiques des espaces dédiés ou choisis pour le conte ? Quels sont les profils des conteurs mais aussi des conteuses, leurs lieux de prédilection pour l'exercice de la narration, les habitudes professionnelles, les étapes de formation, les espaces et les territoires de la trajectoire des conteurs ? Comment les conteurs mettent-ils à profit les lieux, y compris dans le contenu et la dynamique de leur narration ?

Dans le même temps, le conte apparaît aussi comme une technique sociale dont le déploiement dépasse les espaces consacrés à sa mise en scène, tels que cafés, lieux de la sociabilité familiale, scènes de théâtre... Approprié par les universitaires, imité dans la communication publique, employé comme outil de *storytelling* par des acteurs politiques et économiques, le conte n'est pas une pratique étroitement confinée. Plutôt que de poser une dichotomie entre les lieux - publics et privés - du conte et des espaces sociaux extérieurs à lui, il conviendrait d'étudier comment les acteurs du conte s'approprient des espaces sociaux divers et quels usages ils en font. Là encore, une telle analyse nécessite historicisation. Dans quels espaces sociaux et dans quels territoires politiques les techniques du conte populaire ont-elles été réappropriées ? Selon quels processus, et à quelles fins ?

Le conte est en outre un marqueur des temporalités et des mutations du Levant contemporain, depuis les transformations culturelles de l'Empire ottoman tardif jusqu'à aujourd'hui. Parallèlement à d'autres disciplines littéraires reposant sur d'autres expressions plus ou moins formelles de l'arabe, il reflète, tant dans son contenu que dans sa conservation et sa transmission, les événements qui agitent la région. Il s'inscrit dans des rythmes sociaux propres, de façon régulière au quotidien ou à certains moments du calendrier. L'étude du contenu des contes comme de leur narration peut ainsi être une approche d'une histoire sociale, culturelle, voire politique, religieuse et intellectuelle plus large. Nous invitons à considérer à la fois le texte et les formes de narration du conte comme un matériau privilégié pour accéder à une histoire non surplombante de la région, à ses dynamiques, ses conflits et ses imaginaires, pris dans leur dimension historiquement construite.

### Caractéristiques du contrat doctoral, inscription disciplinaire et méthodologie

La thèse s'inscrira dans la discipline historique. Elle devra refléter la profondeur temporelle de la narration du conte. Une diversité d'approches méthodologiques est cependant souhaitée. Le projet pourra s'inscrire aussi bien dans les perspectives suivantes : histoire sociale, histoire de l'architecture, histoire des sociétés culturelles, histoire de la littérature, géographie historique, histoire orale, anthropologie historique.

### Conditions de candidature

A la date de dépôt du dossier de candidature, les candidates et candidats devront être titulaires d'un Master 2 dans un des domaines suivants : langue et littérature arabes, sciences humaines et sociales, lettres, architecture.

Une excellente maîtrise de l'arabe, tant écrit qu'oral, et de ses différents registres de langue est indispensable.

### Descriptions du contrat

Institution universitaire d'inscription : Université Jean Moulin - Lyon 3

Laboratoire de rattachement : Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (UMR 5190)

Durée du contrat doctoral : 36 mois.

Rémunération : Selon la réglementation applicable à l'Université Jean Moulin – Lyon 3.

Texte de référence : Arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033076467&dateTexte=20200210>

### Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter en un seul fichier PDF envoyé aux trois contacts cités ci-dessous avant la clôture de l'appel :

- Une copie de la **pièce d'identité**.
- Un **curriculum vitae** court (3 pages maximum, Times New Roman, interligne simple, taille 12).
- Une **lettre de motivation** expliquant l'intérêt de la candidate ou du candidat pour la thématique et justifiant l'intérêt du projet de recherche pour le programme LiPoL.

- Une copie du diplôme de Master 2 ou équivalent.

- Un **projet de recherche** (3 à 5 pages, Times New Roman, interligne simple, taille 12) présentant l'objet de la recherche, exposant un état de l'art et l'originalité scientifique de la recherche envisagée, la problématique à traiter et les principales thématiques qu'elle englobe, la méthodologie employée, un calendrier indicatif des recherches organisé dans la durée du contrat doctoral et une estimation des besoins de mission dans le cadre de la recherche (pays, durée et calendrier, besoins de financement).

### **Calendrier de recrutement**

Ouverture de l'appel à projet doctoral : 13 juillet 2020

Clôture de l'appel : 15 septembre 2020, 17h (heure de Paris)

Annnonce des candidatures sélectionnées pour audition : 23 septembre 2020

Audition des candidates et candidats : fin septembre / début octobre 2020 (les auditions pourront avoir lieu par visioconférence)

Annnonce des résultats : 10 octobre 2020

Date de début du contrat doctoral : 1er décembre 2020 (l'inscription en thèse devra avoir été effectuée à la date de début du contrat)

Les dossiers incomplets, ne respectant pas les consignes de présentation ou reçus hors délai ne seront pas examinés.

### **Adresses de contact et dépôt des candidatures**

Envoi des dossiers et demandes de renseignement aux adresses suivantes :

[philippe.bourmaud@univ-lyon3.fr](mailto:philippe.bourmaud@univ-lyon3.fr)

[sylvia.chiffolleau@gmail.com](mailto:sylvia.chiffolleau@gmail.com)

[i.hassan@univ-lyon2.fr](mailto:i.hassan@univ-lyon2.fr)

Tél : (33) 4 72 72 64 01  
Fax : (33) 4 72 72 64 24  
@ : [larhra@ish-lyon.cnrs.fr](mailto:larhra@ish-lyon.cnrs.fr)  
<http://larhra.ish-lyon.cnrs.fr>

